



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



Mémoire

Le processus de révélation dans les agressions sexuelles intrafamiliales et extrafamiliales sur mineurs

The disclosure of extrafamily and intrafamily child sexual abuse

Mélanie Dupont^{a,b,*}, Paul Messerschmitt^b, Gilbert Vila^c, Dominique Bohu^c, Caroline Rey-Salmon^b

^a Centre de victimologie pour mineurs, Association francophone de psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (APPEA), 75007 Paris, France

^b Unité médico-judiciaire, hôpital Hôtel-Dieu, 1, rue du Parvis-Notre-Dame, 75004 Paris, France

^c Unité de psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital Armand-Trousseau, 26, avenue du Dr Arnold-Netter, 75012 Paris, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :
 Reçu le 17 janvier 2012
 Accepté le 20 juin 2012
 Disponible sur Internet le 7 novembre 2012

Mots clés :
 Enfants
 Adolescents
 Violence sexuelle
 Dévoilement
 Relations victimes/agresseurs

Keywords:
 Adolescence
 Child sexual abuse
 Disclosure
 Relationship victims/offenders

R É S U M É

Objectifs. – Une étude prospective a été menée de juin 2008 à décembre 2010 pour analyser les différences dans le processus de révélation d'agression sexuelle sur les mineurs selon les liens entre les victimes et leur(s) agresseur(s).

Méthode. – Les victimes présumées d'agression sexuelle à Paris sont reçues sur réquisition à l'Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu. Un questionnaire comportant des items sur la révélation a été rempli par les pédopsychiatres du service.

Résultats. – Deux cent vingt mineurs victimes ont été rencontrés. Les dévoilements chez les enfants et les adolescents se réalisent de manière beaucoup plus complexe, douloureuse et tardive lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles perpétrées par des agresseurs intrafamiliaux ; il s'agirait alors d'un réel processus. À l'inverse, les révélations dans le cadre extrafamilial se déroulent de manière plus spontanée et rapide, se caractérisant comme un événement psychique plus ponctuel. La révélation serait un facteur primordial dans l'apparition ou non de troubles psychologiques ultérieurs.

Conclusion. – La clarification des facteurs facilitant la révélation, notamment selon le type de liens unissant la victime à son (ses) agresseur(s), devrait permettre la mise en place d'actions de prévention pour lutter contre les graves conséquences d'un dévoilement tardif et douloureux.

© 2012 Publié par Elsevier Masson SAS.

A B S T R A C T

Objectives. – A forward-looking study was led from June 2008 till December 2010 to clarify the child disclosure's factors of sexual abuse according to the type of relations between the aggressor and the victim at the time of the facts, specially whether these relations are intrafamilial or extrafamilial.

Method. – The Medical-Judicial Units (UMJ) supply determining somatic and psychic elements for the conduct of the judicial procedures. The minors for whom a legal action was started in Paris for sexual abuse's suspicion are examined in the UMJ of the Hôtel-Dieu hospital, on requisition. A questionnaire containing disclosure's items was filled by the child's psychiatrics of the service.

Results. – Two hundred and twenty minor victims were met; 78.2% are female; 48.2% of sexual abuses took place within the family and 51.2% outside of the family context. Only 10% of the aggressors are totally unknown by the victims before the facts. The child and adolescent disclosures were realized in a much more complex, painful and latest way when it concerns sexual abuses committed by intrafamily aggressor: 60% of the victims reveal the facts several years after, to persons outside of the family (78.6% of the disclosures done at school), 6% stay in an abuse's situation in spite of the information in the circle of acquaintances and 85% of immediate commitments in reception centers or host families are pronounced by minors Public prosecutor's department in case of intrafamily abuse. On the contrary, the extrafamilial disclosure takes place in a more spontaneous and fastest way: 80% of the victims reveal the facts a few days after, to their mother or friends, only 15% of the disclosure know a complex story full of silences,

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : melaniedupont.psychologue@gmail.com (M. Dupont).

unspoken or no-disclosure and very few immediate judicial measures are taken by minor Public prosecutor's department.

Discussion. – The disclosure of intrafamily sexual abuse is for the victims a long, complex and painful process, full of pitfalls. More than an event, it is indeed a real process. On the contrary, the disclosure of extrafamilial sexual abuse seems less complex and faster, with a spontaneous character, much less influenced by internal and external factors. These disclosures are characterized by psychic event more restricted than a process. The disclosure would be an essential factor in the appearance or not of later psychological disorders. The victims of extrafamily sexual abuses quickly reveal and can then benefit a fast judicial and therapeutic care. Young child intrafamily sexual abuses disclosure seems to collide with numerous difficulties where the isolation prevails, partially linked up to the families failure to support the disclosure.

Conclusion. – The factors clarification easing the disclosure, in particular according to the type of relations between the victim and the aggressor, should allow the implementation of prevention initiatives to fight the grave consequences of a late and painful disclosure.

© 2012 Published by Elsevier Masson SAS.

1. Introduction

1.1. Les mécanismes de révélation

De nombreuses études anglo-saxonnes ont tenté de décrypter les révélations en matière d'agressions sexuelles. Summit, suivi de Sorensen et Snow [20], ont décrit le « syndrome d'accommodation des agressions sexuelles ». Les étapes de ce processus de révélation sont les suivantes : dénégation, hésitation/minimisation/mise à distance, divulgation, rétractation et réaffirmation finale [4]. Alaggia [1] a défini d'autres modes de dévoilement : accidentel, intentionnel ou suggéré/arraché. Elle a également décrit les tentatives des victimes de s'exprimer par des moyens comportementaux et verbaux indirects, les révélations volontairement retenues et les révélations possibles grâce à des souvenirs retrouvés.

1.2. Les facteurs favorisant la révélation

Smith et al. [19], Goodman-Brown et al. [11] et Alaggia [2] ont travaillé sur les délais de révélations pour distinguer les facteurs prédictifs du dévoilement. Ainsi, la perception que l'enfant a de sa responsabilité dans les faits, la relation intra- ou extrafamiliale avec l'agresseur, les caractéristiques de la victime (âge, sexe), les influences communautaires ainsi que les attitudes culturelles et sociales sont des facteurs qui influencent la révélation, le plus souvent de manière interconnectée. Svedin [17] note que la révélation par l'enfant se fait le plus souvent à une personne unique qui fait partie de son entourage (mère, père, fratrie, enseignant). Jensen et al. [13] ont fait apparaître que les enfants ont des difficultés à initier la discussion, avec notamment la peur des conséquences de la révélation pour leur propre famille et l'agresseur. Les dévoilements sont favorisés par un contexte dans lequel les choses sexuelles sont abordées par une personne extérieure, qui « autorise » la parole de la victime.

La culpabilité, l'impuissance, la honte, la peur de la réaction de l'entourage et des conséquences sur le quotidien, les conflits de loyauté, la crainte de ne pas être cru accompagnent ce processus [5,6,12,16]. Les victimes décrivent le plus souvent des allers-retours émotionnels où ces différents sentiments et émotions complexes peuvent être tour à tour éprouvés [18]. Gabel [10] met en exergue à la fois la peur de l'enfant de parler et la peur de l'adulte d'entendre.

1.3. La révélation dans le cadre d'agressions sexuelles intrafamiliales et extrafamiliales

Peu de recherches comparent les agressions selon qu'elles se sont déroulées dans un cadre intrafamilial ou extrafamilial [15]. Fischer et McDonald [9] définissent pourtant trois différences fondamentales : les agressions intrafamiliales commencent à un

âge plus précoce, durent plus longtemps et sont accompagnées de violences physiques et psychologiques plus importantes. Selon Goodman [11], les situations d'agressions sexuelles extrafamiliales sont révélées quasi immédiatement alors que les situations intrafamiliales sont soit découvertes « par accident », soit jamais révélées. Smith [19] relève que les révélations rapides, dans les premiers mois, concernent les adolescents, les agressions sexuelles commises par un inconnu ou une agression unique dont on sait qu'elles relèvent plus du cadre extrafamilial. Les victimes entretenant une relation familiale avec leur agresseur et les victimes plus jeunes sont celles qui tardent à révéler, voire ne révèlent pas [8].

Toutes ces études montrent la difficulté à révéler des agressions sexuelles, notamment dans le cadre intrafamilial. Le dévoilement procède d'un cheminement individuel, plus ou moins long, où de multiples facteurs internes et externes interviennent. En France, très peu de recherches autour de cette problématique sont disponibles.

2. Objectifs

Notre étude a pour objectif de clarifier les facteurs de révélation de faits d'agression sexuelle sur mineurs selon le type de relations entretenues entre l'agresseur et la victime au moment des faits. L'analyse de données françaises d'une population de mineurs suspects d'agression sexuelle rencontrés dans le cadre d'une procédure judiciaire a permis la comparaison des types de dévoilement.

3. Méthode

Les unités médico-judiciaires (UMJ) fournissent des éléments de nature somatique et psychique déterminants pour la conduite des procédures judiciaires. Les mineurs pour lesquels une action judiciaire a été engagée à Paris pour suspicion d'agression sexuelle sont examinés à l'UMJ de l'Hôtel-Dieu, sur réquisition.

Une étude prospective a été mise en place pour étudier cette population. Un questionnaire, renseigné par les médecins somaticiens et pédopsychiatres du service, explore les données sociales, les antécédents de vie, médicaux et psychopathologiques, des données sur l'agression, sur l'agresseur et le devenir de la victime sur les plans psychopathologique, scolaire, social et sur son environnement familial. Des items concernent la révélation : mode de dévoilement, contexte ayant permis la révélation, motivations de la victime à révéler, délais entre les faits et la révélation, auteur et dépositaire de la révélation, suites judiciaires de la révélation et impact de la révélation dans la vie de la victime et de sa famille. L'analyse statistique est réalisée grâce au logiciel informatique Sphinx[®].

4. Résultats

Deux cent vingt mineurs suspects d'agression sexuelle ont été reçus sur réquisition judiciaire aux fins d'un examen pédopsychiatrique à l'UMJ de juin 2008 à décembre 2010. Soixante-dix-huit virgule deux pour cent des victimes sont de sexe féminin. Lors de leur venue dans le service, 1,4 % des victimes sont âgées de moins de quatre ans, 18,7 % de quatre à huit ans, 20 % de neuf à 13 ans, 41,8 % de 14 à 18 ans et 18,1 % de plus de 18 ans (victimes adultes ayant dénoncé des faits d'agression commis lors de leur minorité).

Les examens à l'UMJ ont lieu des années ou des mois après l'agression (47 % et 31 %). Peu d'entretiens ont été réalisés à une distance proche des derniers faits : 4 % quelques jours après, 8 % quelques semaines. Pour 10 % des situations, les faits sont peu caractérisés du fait du jeune âge de la victime présumée ou de difficultés de langage.

Trente-quatre pour cent des agressions consistent en des attouchements sexuels, 53 % en des pénétrations sexuelles, 6 % en des exhibitions et 6 % dans le visionnage de vidéos pornographiques. Seules 34 % des agressions sont décrites comme des faits uniques.

Dans 98 % des situations rencontrées, l'agresseur est de sexe masculin. Dix pour cent des faits suspectés concernent des agressions commises en réunion. La différence d'âge entre l'agresseur et la victime est majoritairement comprise entre 16 et 40 ans (54 %).

4.1. Les agressions intrafamiliales et extrafamiliales

Quarante-huit virgule deux pour cent des agressions étudiées se déroulent au sein de la famille et 51,8 % hors du contexte familial. Dix pour cent des agresseurs sont inconnus des victimes avant les faits (Fig. 1).

Dans le cadre d'agressions intrafamiliales, l'agresseur présumé est le père (33,9 %), le beau-père (24,5 %), le grand-père (8,1 %), le frère ou demi-frère (4,7 %), la mère ou belle-mère (2,5 %) ; 26,3 % des agressions sont le fait d'un autre membre de la famille (oncle, cousin...).

Dans le cadre d'agressions extrafamiliales, 43,9 % des agresseurs ont autorité (personne assurant la garde de l'enfant, professeur, animateur de colonie, ami de la famille...), 36,8 % sont connus de la victime mais sans autorité (petit ami, camarade de classe...) et 19,3 % sont inconnus de la victime avant les faits.

Aucune différence significative n'apparaît en ce qui concerne le sexe des victimes et le type d'agression, que les faits se soient déroulés dans le cadre intra- ou extrafamilial. L'âge des victimes au moment des faits est en moyenne plus jeune dans le cadre intrafamilial (neuf ans) que dans le cadre extrafamilial (12 ans). Les agressions par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions sont commises en moyenne sur des victimes plus jeunes (neuf ans) que les agressions par une personne connue sans autorité ou inconnue (14 ans).

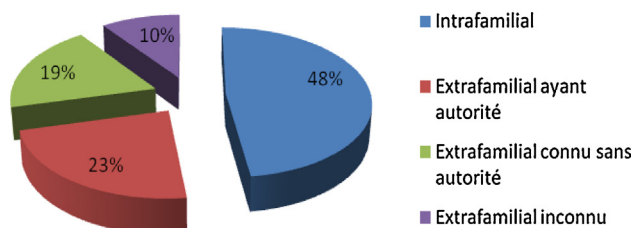


Fig. 1. Type de relations entre agresseur et victime.

4.2. La révélation

La révélation est ici décrite comme un événement dont le processus débute directement après l'agression et qui permet l'information des autorités judiciaires.

Très majoritairement (82 %), il s'agit d'une déclaration spontanée de la victime, le mineur révèle alors surtout à sa mère (28 %), aux copains/copines (14 %), à un soignant (11 %), à un membre de la famille (9 %), à un policier (8 %), à la structure scolaire (6 %). Certains facteurs ont pu faciliter le dévoilement tels que des changements dans les comportements qui ont alerté l'entourage et ont amené des questionnements auprès du mineur (10 %) ; des témoins ont assisté à l'agression et l'ont interrompue (3 %) ; une audition policière pour d'autres faits ou dans le cadre d'une procédure instruite suite à une plainte d'une autre victime a pu être l'occasion pour le mineur de dire les faits (4 %).

Lorsque l'agression est suspectée sans révélation directe de la victime (18 %), il peut s'agir d'une dénonciation d'une mère, le plus souvent dans le cadre d'une séparation conjugale conflictuelle, d'une autre victime ou d'une suspicion en milieu scolaire, à travers des troubles du comportement de l'enfant.

La révélation a pu être favorisée par un contexte particulier, notamment par l'intervention d'un tiers : un proche de la victime (23 %), un professionnel de santé (11 %), le milieu scolaire (7 %). Huit pour cent des révélations ont été favorisées par la plainte d'une autre victime, 11 % par un suivi psychologique. Onze pour cent des révélations ont eu lieu après un nouveau contact direct ou indirect avec l'agresseur. Vingt-trois pour cent des révélations se sont déroulées sans contexte particulier identifié. Les victimes déposant plainte à l'âge adulte révèlent souvent lors d'une maturation personnelle, d'un bilan sur le passé, voire d'un travail psychothérapeutique.

Diverses motivations ont été à l'origine de la révélation des victimes : le soulagement (42 %), la volonté d'arrêter de subir (16 %), le besoin de reconnaissance d'un statut de victime (16 %), le souhait d'une condamnation de l'agresseur par la justice (18 %), la protection d'autres victimes potentielles (9 %).

Certaines victimes ont peur de révéler car elles estiment manquer de soutien dans leur entourage. Cette crainte est en partie confirmée car, dans 7 % des situations, la révélation n'est pas crue par les parents. Dix pour cent des victimes ne souhaitaient pas que les faits soient connus, 20 % ont révélé plusieurs fois à leurs proches avant d'aboutir à une procédure judiciaire, 6 % sont restées dans une situation d'agression du fait de l'entourage qui a laissé la situation perdurer malgré la révélation.

Le dévoilement suite à l'agression demande des années, alors que le délai entre la révélation et l'information des autorités judiciaires est très rapide.

La révélation est suivie dans 72 % des situations d'une plainte et/ou dans 26 % d'un signalement. Dans 6 % des cas, une enquête est directement ouverte par le procureur de la République (révélation d'un autre enfant, interrogatoire de la police dans les suites d'une fugue ou d'un délit commis par la victime, et exceptionnellement, par les aveux de l'agresseur lui-même).

Dans 85 % des situations, la victime reste dans son lieu de vie habituel (en famille ou en institution) après l'audition. Dix pour cent des victimes sont immédiatement placées en institution, en famille d'accueil ou chez un autre membre de la famille, majoritairement lorsque le père est l'agresseur. Dans 5 % des cas, l'information n'est pas disponible.

Certains mineurs (2 %) ont pu se rétracter, déclarant que les faits d'agression qu'ils avaient décrits étaient un mensonge. La révélation peut être un instrument dans la guerre conjugale que se livrent les parents où le père est alors incriminé (3 %).

Tableau 1

Dépositaire de la révélation selon les liens entres victime et agresseur.

Lien victimes/agresseurs	Dépositaire de la révélation								
	Père (%)	Mère (%)	Parents (%)	Fratrie (%)	Autre membre de la famille (%)	Copain/Copine (%)	Policiers (%)	Soignant (%)	École (%)
Intrafamilial	66,7	48,6	28,6	61,5	66,7	25,0 ^b	30,4	51,6	82,4 ^a
Extrafamilial ayant autorité	0,0	21,4	28,6	15,4	23,8	22,2	26,1	12,9	5,9 ^b
Extrafamilial connu sans autorité	0,0	22,9	28,6	23,1	9,5	36,1 ^a	17,4	29,0	5,9 ^b
Extrafamilial inconnu	33,3 ^a	7,1	14,3	0,0	0,0 ^b	16,7	26,1 ^a	6,5	5,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La dépendance est significative. $\chi^2 = 41,79$; ddl = 24 ; $1 - p = 98,64$ %.^a L'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.^b L'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Les victimes décrivent la façon dont elles ont vécu leur dévoilement et les émotions qui ont émergé suite à leurs déclarations tant pour elles-mêmes que pour leur famille. Prédominant à la fois le soulagement (49 %), le sentiment de honte (18 %) et une grande ambivalence des émotions (15 %). La famille de la victime, après avoir appris l'agression, est majoritairement dans une attitude empathique (54 %), accompagnant le jeune dans ses démarches.

4.3. Les facteurs de révélation dans les agressions intrafamiliales et extrafamiliales

Si les victimes d'agression intrafamiliale révèlent le plus souvent des années après les faits (60 %), les victimes d'agression extrafamiliale dénoncent les faits majoritairement quelques jours après ceux-ci (80 %). Les agressions commises par un agresseur inconnu sont responsables d'un dévoilement rapide, dans les heures ou les jours qui suivent l'agression.

L'école est le plus souvent dépositaire des révélations dans le cadre d'agression intrafamiliale (82,4 %). Les pairs des victimes sont majoritairement les premiers informés de l'agression lorsque l'agresseur est connu mais sans autorité sur la victime ou inconnu (36,1 % des révélations aux copains/copines) et sont très peu mis au courant par les victimes lorsque l'agresseur est un membre de la famille (25 % des révélations aux copains/copines). Les policiers et les pères sont les dépositaires de la révélation majoritairement dans le cadre d'agression par un inconnu (26,1 % des révélations aux policiers et 33,3 % aux pères) (Tableau 1).

Les facteurs favorisant la révélation (intervention d'un proche, d'un professionnel, plainte d'une autre victime...) apparaissent de manière équivalente, que ce soit dans le cadre intrafamilial ou extrafamilial.

Lors d'agression intrafamiliale, la volonté d'arrêter de subir est la principale motivation pour révéler (69 %). La contamination par un tiers, dans les situations de séparations parentales conflictuelles, n'apparaît que lors d'agression intrafamiliale présumée.

Les révélations d'agression extrafamiliale connaissent le plus souvent une histoire simple, spontanée ; contrairement aux révélations d'agression intrafamiliale qui rencontrent des non-dits, des silences, des non-dénonciations, pouvant aller jusqu'à la perpétuation des agressions sans intervention des personnes au courant (85 % des révélations complexes sont des dévoilements d'agressions sexuelles intrafamiliales).

Aucune différence significative n'apparaît en ce qui concerne le mode d'information des autorités judiciaires.

En revanche, les suites judiciaires sont caractéristiques selon le type de relation entre victimes et agresseurs. La révélation d'agression intrafamiliale donne suite très souvent à un placement en foyer (85 % des placements) et une interdiction de contacts avec

l'agresseur (90 % des interdictions). Inversement, la révélation d'agression extrafamiliale entraîne peu de placements (seulement 15 % des placements).

L'impact de la révélation pour l'enfant est multiple. Le dévoilement d'agression intrafamiliale entraîne souvent de multiples sentiments pour la victime, notamment une volonté de protection de la famille et de son quotidien (86 %). La révélation d'agression extrafamiliale est marquée par moins de conflictualité interne (60 % des révélations n'entraînant pas de sentiments particuliers).

L'impact au niveau de la famille est, lui aussi, variable. Les conflits familiaux et parentaux pouvant aller jusqu'au divorce sont majeurs (80 %) suite à une révélation d'agression intrafamiliale. Les parents adoptent une attitude empathique, accompagnant de manière active et soutenante le jeune, majoritairement lors de révélation d'agression extrafamiliale (69 % vs 31 % lors d'agressions intrafamiliales).

Au total, des différences apparaissent dans la manière de révéler et dans les suites de la révélation, selon que l'agression s'est déroulée au sein de la famille ou hors du contexte familial.

Les faits d'agression intrafamiliale sont révélés tardivement, à une personne tierce extérieure (surtout l'institution scolaire). L'histoire du dévoilement est caractérisée par une grande complexité et ponctuée de nombreuses révélations douloureuses avant d'aboutir à une procédure judiciaire. La révélation aux autorités est suivie de mesures judiciaires lourdes pour la victime telles que le placement en dehors du domicile familial (en foyer, famille d'accueil ou chez un autre membre de la famille). Une grande ambivalence des émotions persiste pour la victime et des conflits parentaux/familiaux éclatent.

Les faits d'agression en dehors du contexte familial sont révélés rapidement, selon une histoire marquée par peu d'événements particuliers et plus empreinte de spontanéité, notamment dans le cadre d'agression par un inconnu. Les pairs et les policiers sont perçus comme une aide précieuse par les victimes, favorisant ce type de dévoilement.

5. Discussion

La littérature évoque souvent la gravité psychologique des conséquences psychopathologiques des agressions sexuelles intrafamiliales [3,7,14,21]. Notre étude renforce les arguments en faveur de cette gravité et tend à expliquer ses ressorts dans la révélation.

Le dévoilement d'une agression sexuelle intrafamiliale est un processus long, semé d'embûches, complexe et douloureux pour les victimes, où de nombreux facteurs interviennent : allers-retours émotionnels, peur des conséquences sur le quotidien et pour la famille, culpabilité, ambivalence des émotions... Plus qu'un événement, il s'agit bien d'un réel processus dans le sens d'un enchaînement de phénomènes.

En revanche, les révélations d'agression sexuelle extrafamiliale paraissent moins complexes et plus rapides, marquées par un caractère spontané et beaucoup moins influencées par des facteurs internes et externes. La moindre implication familiale permet à la victime de trouver le soutien nécessaire pour dire les faits. La révélation se caractérise alors plus comme un événement ponctuel que comme un processus.

Ces données apportent des précisions aux différents modes de révélation décrits par Summit, Sorensen, Snow et Alaggia. Le « syndrome d'accommodation des agressions sexuelles » correspond au processus décrit dans le cadre d'agression intrafamiliale. Il semble peu présent lors d'agression extrafamiliale, où l'hésitation et la rétractation sont moins à l'œuvre. Les modes de dévoilement d'Alaggia pourraient se définir en fonction du lien relationnel entre la victime et l'agresseur, avec l'hypothèse que le mode « intentionnel » serait plus patent lors d'agression extrafamiliale et les modes « accidentel » ou « suggéré/arraché » lors d'agression intrafamiliale.

Les conséquences psychologiques des agressions sexuelles intrafamiliales sont souvent décrites comme plus lourdes que celles des agressions extrafamiliales. Le processus de révélation long, complexe et douloureux lors d'agression au sein de la famille pourrait être un élément de compréhension supplémentaire de ces conséquences. Les victimes d'agression extrafamiliale, du fait de leur révélation rapide, sont prises en charge rapidement sur le plan médicopsychologique, judiciaire et socio-éducatif. Les victimes d'agression intrafamiliale ont besoin de beaucoup de temps pour révéler, matérialisé par les étapes d'un processus, et restent de ce fait longtemps isolées de toute prise en charge. Cette solitude amplifie les troubles psychopathologiques. La révélation serait alors un facteur primordial dans l'apparition ou non de troubles psychologiques suite aux faits.

La famille, si l'agression sexuelle se développe en son sein, devient non protectrice. L'insécurité s'accroît lorsque la victime dévoile les faits. Nous avons vu que 6 % des mineurs qui révélaient les faits à leur famille continuaient à être en danger de nouvelles agressions puisqu'une aucune mesure de protection n'était prise à leur endroit. La révélation fait voler en éclat l'illusion d'un fonctionnement familial ordinaire et entraîne une fois sur quatre le placement immédiat du mineur. Ces résultats nous montrent comment l'apparente cohésion familiale est cimentée par le secret de l'inceste. Le recours à des tiers et/ou des institutions est nécessaire pour que la victime puisse sortir d'un silence assourdissant. Les pairs ont également un rôle capital dans la révélation en favorisant sa diffusion. L'information et l'accompagnement de ces proches de la victime sont primordiaux afin que ceux-ci puissent assumer leur responsabilité. La protection des mineurs passe par la disponibilité des professionnels, par l'écoute et le questionnement face aux jeunes.

Les agressions intrafamiliales et extrafamiliales sont similaires au niveau des faits et touchent autant filles et garçons. Cependant, l'âge des victimes fait apparaître une différence avec des victimes plus jeunes pour les agressions intrafamiliales que pour les agressions extrafamiliales. Le processus de révélation pourrait être influencé par ces différences, notamment en raison du niveau du langage, d'élaboration et de compréhension de l'interdit. À 12 ans, les capacités de penser sont plus élaborées qu'à neuf ans et permettent d'appréhender plus finement les situations, les attitudes de collage/faire plaisir envers l'adulte s'amenuisant. Il serait alors plus aisé pour des adolescents de révéler des faits d'agression que pour des enfants plus jeunes. Cette différence d'âge se retrouve lors d'agressions sexuelles par personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, forme d'agression qui partage avec l'inceste un certain nombre de similitudes (secret, conflit de loyauté...). L'âge de la victime pourrait ainsi être un facteur prédictif de dévoilement.

Ces résultats mettent également en lumière une donnée particulièrement intéressante : 90 % des victimes connaissent leur agresseur avant les faits et 71 % entretiennent avec lui des liens de subordination ou d'obéissance. Les messages de prévention doivent tenir compte de ces données.

6. Conclusion

Toutes les études montrent à quel point la révélation est un moment capital dans l'histoire de l'agression et donc dans celle de la victime.

Cette étude met surtout en exergue le processus long et complexe de révélation, semblable au « syndrome d'accommodation des agressions sexuelles » dans le cadre d'agression commise au sein de la famille ; et la révélation comme événement plus ponctuel dans le cadre d'agression sexuelle extrafamiliale. Les résultats laissent supposer l'importance de la révélation comme facteur d'apparition de troubles psychologiques causés par les faits d'agression. Cependant, et par définition, nous n'avons aucune information sur l'état psychique des victimes qui n'ont jamais révélé les faits. Ces victimes souffrent-elles plus de troubles psychopathologiques ?

Cette clarification des facteurs de révélation, des « profils » de révélation selon le type de liens entre la victime et l'agresseur, pourrait permettre de mettre en place des programmes de prévention adaptés afin de prévenir les graves conséquences d'une révélation tardive et douloureuse dans la vie de la victime. Il est primordial que les mineurs victimes puissent bénéficier d'un soutien précoce. Il serait alors important de favoriser quelques actions, notamment tournées vers les capacités de la société à entendre ce type de faits et à les accompagner, inscrites dans une réelle éducation à la Santé :

- information accrue auprès des jeunes eux-mêmes sur l'importance de révéler ces faits aux adultes et aux autorités judiciaires, information sur les agresseurs majoritairement connus des victimes avant les faits ;
- information accrue auprès des proches des victimes, et notamment des parents, sur la nécessité d'aider à révéler et sur leur responsabilité d'entendre les dévoilements ;
- information accrue auprès des professionnels (de la santé, du social, des institutions scolaires...) sur leur rôle et responsabilité dans l'écoute des victimes, dans un questionnement permettant un dévoilement ; ainsi que de l'importance du rôle des copains et copines des enfants et adolescents comme intermédiaires dans le processus de révélation aux autorités ;
- information auprès des professionnels de soin et d'accompagnement de ces jeunes victimes sur la complexité des révélations selon les liens avec l'agresseur afin d'adapter l'action thérapeutique.

Une agression sexuelle est un événement traumatique. Il est de la responsabilité de chacun de ne pas laisser les victimes seules face aux conséquences de ces faits, en traitant toute révélation ou tout indice comme un moment d'élucidation d'une réalité intime.

Déclaration d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Remerciements

Cette recherche bénéficie du soutien de la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent.

Références

- [1] Alaggia R. Many ways of telling: expanding conceptualizations of child sexual abuse disclosure. *Child Abuse Negl* 2004;28:1213–27.
- [2] Alaggia R. An ecological analysis of child sexual abuse disclosure: considerations for child and adolescent mental health. *J Can Acad Child Adolesc Psychiatry* 2010;19:32–9.
- [3] Arata CM. To tell or not to tell: current functioning of child sexual abuse survivors who disclosed their victimization. *Child Maltreat* 1998;3:63–71.
- [4] Bradley AR, Wood J. How do children tell? The disclosure process in child sexual abuse. *Child Abuse Negl* 1996;20:881–91.
- [5] Bussey K, Grimbeek EJ. Disclosure processes: issues for child sexual abuse victims. In: Rotenberg KJ, editor. *Disclosure processes in children and adolescents*. Cambridge: Cambridge University Press; 1995. p. 166–203.
- [6] Crisma M, Bascelli E, Paci D, Romitoa P. Adolescents who experienced sexual abuse: fears, needs and impediments to disclosure. *Child Abuse Negl* 2004;28:1035–48.
- [7] Darves-Bornoz JM. Syndromes traumatiques du viol et de l'inceste. Rapport de psychiatrie publié par le Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française. Paris: Masson; 1996.
- [8] DeVoe ER, Faller KC. The characteristics of disclosure among children who may have been sexually abused. *Child Maltreat* 1999;4:217–27.
- [9] Fischer D, McDonald W. Characteristics of intrafamilial and extrafamilial child sexual abuse. *Child Abuse Negl* 1998;22:915–29.
- [10] Gabel M. *Les enfants victimes d'abus sexuels*. Paris: PUF; 1992.
- [11] Goodman-Brown TB, Edelstein RS, Goodman GS, Jones D, Gordon DS. Why children tell: a model of children's disclosure of sexual abuse? *Child Abuse Negl* 2003;27:525–40.
- [12] Hershkowitz I, Lanes O, Lamb M. Exploring the disclosure of child sexual abuse with alleged victims and their parents. *Child Abuse Negl* 2007;31:111–23.
- [13] Jensen T, Gulbrandsen W, Mossige S, Reichelt S, Tjersland O. Reporting possible sexual abuse: a qualitative study on children's perspectives and the context for disclosure. *Child Abuse Negl* 2005;29:1395–413.
- [14] Mazet P, Horassius N. Conséquences des maltraitances sexuelles : reconnaître, soigner, prévenir. Fédération française de psychiatrie. Septième conférence de consensus; 2003.
- [15] Mian M, Marton P, LeBaron D. The effects of sexual abuse on 3- to 5-year-old girls. *Child Abuse Negl* 1996;20:731–45.
- [16] Paine ML, Hansen D. Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clin Psychol Rev* 2002;22:271–95.
- [17] Priebe G, Svedin C. Child sexual abuse is largely hidden from the adult society. An epidemiological study of adolescents disclosures. *Child Abuse Negl* 2008;32:1095–108.
- [18] Sauzier M. Disclosure of child sexual abuse. *Psychiatr Clin Am* 1989;12:455–69.
- [19] Smith DW, Letourneau EJ, Saunders BE, Kilpatrick HS, Resnick HS, Best CL. Delay in disclosure of childhood rape: results from a national survey. *Child Abuse Negl* 2000;24:273–87.
- [20] Sorensen T, Snow B. How children tell: the process of disclosure in child sexual abuse. *Child Welfare* 1991;LXX:3–15.
- [21] Ullman S, Filipas H. Gender differences in social reactions to abuse disclosures, post-abuse coping, and PTSD of child sexual abuse survivors. *Child Abuse Negl* 2005;29:767–82.